

# **DISCOURS, MESSAGES ET ENTRETIENS**

**5 juillet 1973 – décembre 1974**

de Son Excellence  
le Général-Major HABYARIMANA Juvénal,  
Président de la République Rwandaise  
et Président du Comité pour la Paix  
et l'Unité Nationale

**Edition 1981**

**MESSAGE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE A  
L'OCCASION DU NOUVEL AN 1974, A L'OCCASION  
DE LA PRESENTATION DES VŒUX DE NOUVEL AN  
PAR LE CORPS DIPLOMATIQUE ET CONSULAIRE**

Excellences Messieurs les Ambassadeurs,

Messieurs les Chargés d'Affaires,

Messieurs les Représentants des Organismes Internationaux,

Mesdames,

Messieurs,

Permettez-nous d'abord de vous remercier pour Nous avoir donné l'occasion d'accomplir un agréable devoir: Celui de vous transmettre, à chacun individuellement, à tous ceux qui sont vôtres, à tous ceux qui vous sont chers, aux Chefs d'Etats et aux populations que vous représentez, les meilleurs vœux de bonheur et de prospérité pour l'année 1974 que nous commençons.

Que cette année soit pour vous et pour tous les vôtres, une année de joie et de paix. Cette paix que nous voulons tous mais qui ne peut être acquise sans l'engagement personnel de chacun de nous.

Excellences Messieurs les Ambassadeurs,

Messieurs les Chargés d'Affaires,

Messieurs les Représentants des Organismes Internationaux,

Il est d'usage qu'à la fin de chaque année l'on passe en revue les événements saillants de la vie nationale. Vous connaissez tous les événements survenus dans notre Pays au cours de l'année qui s'éteint, 1973.

Des mouvements de trouble se sont étendus, comme une trainée de poudre, à l'ensemble du territoire national avec la complicité des cadres du parti que Nous avons suspendu. Des emplois furent perdus, des biens pillés, des habitations détruites, des vies

humaines sacrifiées, spécialement dans les régions où les soi-disants ténors de ce parti se disaient encore investis de la faveur des masses.

Tandis que des personnes innocentes connaissaient un sort immérité, l'économie nationale était livrée à une politique aventureuse. Des crédits souvent énormes étaient distribués au mépris des règles de la justice et de l'équité. Dans certaines régions des projets dont les études techniques avaient pourtant démontré l'importance et l'impact social étaient supprimés ou tenus en veilleuse. Dans d'autres régions, des projets dont l'inanité et le coût excessif avaient été clairement établis, obtenaient priorité et devaient, contre tout bon sens, être exécutés. Aucune poursuite n'était envisagée contre des coupables de détournement de fonds publics. Et pour ménager la faveur des électeurs, on évitait la perception des impôts et des taxes.

Sur le plan politique le népotisme, le favoritisme et le régionalisme étaient les principaux critères retenus pour la répartition des portefeuilles ministériels et l'affectation aux services de l'administration publique. Des postes clés étaient réservés à la parenté et à la clientèle électorale.

Au cours des six premiers mois de l'année, le Pays a eu à sa tête un gouvernement purement nominal. Une poignée de politiciens repus d'incivismes et d'intrigues, incapables de toute conscience et de toute responsabilité vraiment nationale, avaient entrepris de limer l'âme de l'ancien dirigeant. Ils en avaient fait leur homme. Toute présence, toute suggestion émanant de l'extérieur de cette caste devenait louche et douteuse. C'est au sein de ce cercle honteux et étriqué que se décidait la politique nationale. C'est dans ce cadre que s'élaboraient, comme dans les hautes sphères du parti, des idéologies aberrantes à base ethnique et régionale. C'est au sein de cette caste qu'est née et a mûri l'idée d'affaiblir dangereusement les Forces Nationales par l'éloignement de certains officiers supérieurs de l'Armée et la suppression brutale de l'ancienne police nationale. Cette politique insensée devait trouver son parachèvement dans la liquidation physique de certaines personnalités suivie d'une hécatombe dont les sombres conséquences font encore frémir.

Au total l'ancien régime a, par son déclin, provoqué dans l'ensemble du Pays un grand bouleversement à la fois politique, économique, social et moral.

Cependant 1973 n'est pas uniquement une année de troubles, d'anarchie et d'incohérence. C'est aussi et surtout une année de ressaisie et de redressement du Pays grâce à l'instauration de la seconde République. En ce sens ce fut une année d'espérance.

A l'aube du 5 Juillet 1973, nous avons décidé avec le Haut Commandement de l'Armée, de prendre en charge les destinées du Pays. Il fallait alors un remède à la mesure des maux sans précédents qui s'abattaient sur la patrie en détresse. Dans le calme et la dignité, les Forces Nationales ont montré, une fois de plus, qu'elles ne pouvaient pas faillir à leur mission de gardiennes de l'ordre, de l'intégrité et de l'Unité du Pays.

Ce que nous avons voulu instaurer, vous le savez, nous l'avons répété à maintes occasions, c'est la paix et la concorde nationales.

Si notre action s'est opérée sans une moindre effusion de sang, si le calme observé dans tout le Rwanda témoigne d'un assentiment général du peuple rwandais envers l'acte historique du 5 Juillet 1973, Nous l'avons suffisamment dit, le Coup d'Etat du 5 Juillet 1973 ne peut opérer un miracle socio-économique. Les régimes ont changé, mais les problèmes majeurs subsistent: une démographie galopante, l'ignorance presque totale quant à savoir ce que notre sous-sol renferme et autant d'autres problèmes qui classent notre Pays parmi les plus pauvres des moins développés du globe.

Ce qui est notre principal espoir et que le Comité pour la Paix et l'Unité Nationale, le Gouvernement de la II<sup>e</sup> République et Nous-mêmes ne cessons de prêcher à nos compatriotes, c'est que chaque Rwandais de n'importe quel niveau et de n'importe quelle formation prenne conscience de sa responsabilité individuelle et de son rôle dans le développement global de notre Pays. Le Rwanda ne sera développé que par la somme des efforts de ses propres fils et filles. Voilà à quoi l'action du 5 Juillet 1973 veut aboutir: une entente des cœurs de tous les Rwandais et de tous les hommes, un engagement individuel au travail et au rendement maximum pour le développement de notre pays.

En même temps qu'elle mettait fin aux épreuves qui accablaient le Pays, la seconde République a conçu et défini les grandes lignes de la politique nationale dans tous les domaines. Nos options fondamentales se trouvent consignées dans les messages du mois de juillet et surtout dans notre discours-programme du 1<sup>er</sup> août 1973. Elles ont été rappelées à plusieurs reprises. Il serait superflu d'y revenir. Il convient plutôt de faire un rapide bilan des six premiers mois du nouveau régime.

Grâce à sa politique ferme et réaliste, le Rwanda s'est, sous la seconde République, rassermi au-dedans comme au-dehors.

Le Gouvernement et l'administration publique s'inspirent dans leur composition, des principes définis le 1<sup>er</sup> août 1973. La compétence, la conscience professionnelle, l'efficacité et la répartition équitable des hauts fonctionnaires demeurent le souci majeur de notre politique. Nous restons convaincus que sans la capacité et l'énergie des grands commis de l'Etat le Pays ne saurait progresser.

Sur le plan local, les communes sont désormais conçues comme les cellules de développement de base.

Les Forces Nationales de sécurité, garantes de l'ordre et de la tranquillité publics, continuent à donner l'exemple de discipline, de cohésion et de dévouement. L'ouverture en octobre dernier, de l'Ecole Supérieure Militaire permettra de dispenser une formation intellectuelle, morale et civique plus poussée et plus complète aux éléments appelés à épauler plus tard les cadres supérieurs de l'Armée Rwandaise actuellement en fonction.

En ce qui concerne le maintien de l'ordre à l'intérieur, la mission autrefois confiée à l'ancienne police nationale doit être remplie par la Gendarmerie Nationale dont la création vient d'être décidée. Rappelons que les Forces Armées Rwandaises, au lieu d'être une charge pour la Nation, doivent désormais contribuer à l'effort commun de développement dans le cadre du service civique de la Jeunesse et par l'exécution de certains travaux publics.

Depuis longtemps souhaité mais obstinément différé, le Ministère de la Justice est aujourd'hui sur pied. Le service responsable des différents cours et tribunaux lui permet de mieux assurer l'organisation et le contrôle régulier de nos juridictions.

En recouvrant leur indépendance les magistrats, en partie renouvelés, sont en mesure de rendre la justice en appliquant les lois, les règlements et les principes de l'équité. La Cour Suprême de Justice, dont le travail a été allégé, a aujourd'hui le loisir de se pencher de façon suivie sur les affaires lui soumises. Elle n'a plus de raisons à alléguer pour justifier le cumul des dossiers.

Depuis six mois les problèmes économiques et sociaux sont au premier plan de l'activité et des soucis du Gouvernement.

Le Conseil National pour la Politique Economique, organe sérieux et compétent, a été mis sur pied comme prévu. Sa mission consiste, on le sait, à proposer les grandes lignes de la politique économique, les priorités à respecter dans le développement du Pays et à en examiner les résultats obtenus. Dans sa tâche, il est appelé à collaborer étroitement avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, spécialement en ce qui concerne le progrès du secteur privé et la promotion de l'emploi.

Le Gouvernement a également pris des dispositions importantes visant à promouvoir une politique réaliste et efficace d'importation et d'exportation, en revisant complètement le tarif douanier. Ces mesures concrétisent les principes qui doivent régir nos échanges avec les pays étrangers. Elles permettront, nous l'espérons, de mieux assurer l'approvisionnement adéquat de notre pays.

Nous subissons, pour le moment, les effets d'une conjoncture internationale dont les mécanismes de contrôle sont difficilement décelables. Nous comptons cependant sur l'effort de chacun pour faciliter la tâche des responsables chargés d'alimenter le pays en s'abstenant notamment de tout acte susceptible d'entraver leur action.

Par ailleurs la seconde République suit depuis ses débuts une vigoureuse politique d'assainissement de nos finances publiques. Le budget 1973 a bien sûr subi les coups des événements de cette année. Les prévisions budgétaires de 1974 doivent mieux tenir compte des réalités. Les services responsables étudient les moyens d'améliorer les méthodes de vérification et de recouvrement des impôts. En même temps une commission ad hoc examine les mesures permettant de faire rentrer, dans les meilleurs délais, au Trésor Public les fonds consentis aux différents créanciers.

Il est en effet inadmissible que certaines personnes continuent à considérer les dettes contractées auprès des organismes publics comme des dons gratuits.

Sur le plan social et moral, nous pensons tout d'abord que celui qui travaille doit pouvoir vivre décemment du fruit de son travail. Nous ne saurions admettre dans notre pays l'exploitation de l'homme par l'homme.

Désormais un salaire minimum plus raisonnable doit être alloué au travailleur journalier. Les services compétents étudient aussi le problème de la valorisation des traitements des agents de l'Etat. Nous restons fermement convaincus que le bonheur ne peut se concevoir dans un Etat s'il ne vise pas l'ensemble des citoyens.

Toujours sur le plan social et moral, le Gouvernement vient d'adopter des mesures concrètes destinées à protéger et à sauvegarder la moralité de la jeunesse rwandaise. Ces mesures constituent un premier pas dans la lutte contre l'oisiveté et la délinquance juvénile.

En matière d'information, le peuple est directement associé à l'effort de redressement et au progrès du Pays dans tous les secteurs. Il est sans cesse informé des efforts que fait le Gouvernement pour remplir sa mission. Les pouvoirs publics ne s'entourent plus de mystères. Le Comité pour la Paix et l'Unité Nationale et le Conseil du Gouvernement ne débattent pas des affaires secrètes. Les principaux sujets de l'actualité sont régulièrement diffusés par des organes de presse mieux tenus.

Par ailleurs il a été précisé que le Gouvernement se doit de dépasser le stade désuet de l'information à sens unique et supprimer les distances artificielles qui séparaient autrefois Gouvernants et Gouvernés. Les visites organisées dans toutes les préfectures en octobre et novembre derniers, ont permis aux autorités supérieures de la nation de prendre des contacts fructueux avec la population et lui ont donné l'occasion de Nous mettre au courant de ses projets, de ses souhaits et de ses soucis majeurs.

La volonté et l'esprit d'ouverture propre à la seconde République ne s'arrêtent pas aux frontières nationales. Il n'est plus permis au Rwanda de s'enfermer dans un stérile isolement. Aussi

nos efforts tendent-ils, depuis six mois, à nous ouvrir davantage vers l'extérieur. Notre pays, déjà handicapé par la modicité de ses ressources et sa situation géographique, est tenu d'améliorer ses relations avec les pays africains ainsi qu'avec toutes les nations du monde épries de paix et de justice.

Comme il a été prévu, le Gouvernement a commencé par renouer les liens d'amitié et de coopération avec les pays limitrophes.

Dans de nombreux contacts avec les responsables des pays amis, nous avons répété notre volonté de nous associer à la lutte pour la paix internationale.

Dans ses contacts, le Rwanda ne s'est pas limité au cadre purement régional de l'Afrique tropicale. Notre participation à la conférence d'Alger, en septembre dernier, témoigne de l'intérêt soutenu que le Gouvernement porte à l'entente et à la coopération avec les pays non alignés. En rompant nos relations diplomatiques avec Israël, nous avons voulu comme tous les pays épris de paix condamner sans ambages les visées expansionnistes de l'Etat juif. Le Rwanda demeure fermement attaché aux idéaux de paix, de liberté et de justice contenus dans les Chartes de l'ONU et de l'OUA. Il n'a pas hésité à reconnaître la République sœur de Guinée Bissau ni à l'accueillir avec joie au sein de l'OUA. Au nom des mêmes idéaux il condamne le colonialisme portugais en Angola et au Mozambique, le régime illégal et raciste en Rhodesie et l'apartheid en Afrique du Sud.

Excellences Messieurs les Ambassadeurs,

Messieurs les Chargés d'Affaires,

Messieurs les Représentants des Organismes Internationaux,

Ainsi le Rwanda manifeste désormais sa présence dans le concert des nations. Nous sommes désormais réouverts au monde, notamment au monde africain, à la grande famille des non-alignés. Nous avons en même temps renforcé nos anciennes amitiés. Mais vous connaissez la limite de nos forces et de nos efforts. Aussi pouvons-nous saisir cette occasion pour remercier au nom de tout le peuple rwandais, les Gouvernements et les Organismes que vous représentez pour le soutien qu'ils apportent à notre

développement. Plusieurs réalisations, fruits de vos aides, sont visibles sur l'ensemble de notre territoire national.

Nous profitons également de cette occasion pour prier vos Excellences de transmettre le sentiment de notre peuple pour que ces aides soient intensifiées et que toutes les mesures soient prises pour améliorer leur efficacité. A titre d'exemple, nous devrions exclure tout coopérant qui enfouit les dossiers dans les tiroirs et qui, pour retarder son départ, se livre à des tours de force pour transformer un projet d'une année en un projet de neuf ans. Nous ne voulons plus des techniciens qui ne font avancer un projet que pour autant qu'ils en perçoivent des prébendes.

Messieurs les membres du Corps diplomatique, un point important est à souligner en ce domaine. Depuis plusieurs années, des aides ont été promises au Rwanda par certains pays. Des accords ont été signés; des toasts ont été longuement portés à ces signatures. Mais des années se sont écoulées et aucun projet n'a vu le jour.

Ces retards inexplicables ont déçu toutes nos espérances. Le Rwanda connaît la valeur de la parole donnée. L'on dit que chose promise chose due. Nous pensons que ces atermoiements tenaient à une situation qui n'est plus et que ces promesses seront désormais exécutées.

Camarades Membres du Comité pour la Paix et l'Unité Nationale,

Monsieur le Président de la Cour Suprême,

Messieurs les Ministres,

Rwandaises et Rwandais,

Permettez-nous de souhaiter spécialement que l'année 1974 qui vient soit pour chaque Rwandais, une année de bonheur personnel. Qu'elle soit pour chaque membre de votre famille une année de joie et d'entente, qu'elle soit pour notre Pays une année de Paix, d'Unité et de Concorde Nationale.

Nous avons apprécié votre calme et votre sagesse et l'accueil chaleureux réservé à notre appel du 5 Juillet 1973. C'est que, comme nous, vous en aviez assez des intrigues et petites politiques divisionnistes de ceux qui allaient nous noyer dans un bain de sang.

Chaque matin, à travers tout le Rwanda, à la montée des couleurs nationales, l'Armée de notre Pays salue votre sagesse. Vous avez entendu notre appel à la paix et à l'unité nationale. Le calme règne dans notre Pays, ce calme que des égoïstes voulaient troubler pour leurs ambitions personnelles. Vous avez soutenu l'action de notre Armée. Vous nous l'avez témoigné dès les premières heures de notre action. Vous nous l'avez répété lors de nos tournées dans les dix préfectures du Pays. Merci de votre accueil enthousiaste. Vous connaissez nos objectifs immédiats :

- la réforme de notre enseignement;
- l'organisation de notre économie et de nos opérations commerciales;
- l'augmentation de nos productions agricoles;
- un bien-être social plus poussé.

Mais, par-dessus tout, ce que nous cherchons est la conscience de chacun de vous et sa volonté de se consacrer à son travail. Nous souhaitons que 1974 soit l'année d'une conviction encore plus profonde de compter d'abord sur nos propres efforts. Aussi demandons-nous aux cadres de montrer à tout le peuple leur exemple de rendement.

Si nous condamnons certains effets contraignants de la coopération, nous ne pouvons retenir aucune échappatoire pour les responsables rwandais. Ceux-ci doivent se convaincre, plus que tout autre citoyen, de leurs responsabilités dans le développement de notre Pays. Leurs actes seront jugés aux projets dont ils auront, chacun à son échelon, assuré l'aboutissement tant au niveau de la préparation qu'au stade de l'exécution. L'année qui vient verra le début d'application des réformes scolaires. Mais un effort tout spécial est également demandé aux responsables de l'agriculture. Nous avons dit que l'économie du RWANDA tiendra encore pour plusieurs années à nos productions agricoles. L'année qui vient doit donc voir l'augmentation de nos récoltes, spécialement celles des produits exportables (café, thé, légumes, pyrèthre...). Nous demandons aux responsables de l'agriculture de faire de l'année 1974, une année spéciale pour toutes les mesures visant l'augmentation de la production des produits vivriers exportables. L'année 1974 est proclamée **année du travail agricole**. Rwandaises et Rwandais, seuls nos efforts peuvent nous tirer de notre

pauvreté et susciter la sympathie des amis qui nous aident. Mais nos efforts doivent être coordonnés, orientés, aussi attachons-nous beaucoup d'importance au travail du Département du Plan et des Ressources Naturelles. L'urgence du fonctionnement au sein de ce département du bureau général d'études, ainsi que son efficacité pourront guider nos efforts vers un but commun de développement national.

Le travail le plus urgent pour ce bureau est l'adaptation du projet du Plan quinquennal 1972-1976 aux lignes directrices exposées dans notre discours-programme du 1<sup>er</sup> août 1973. Un projet de Plan étudié dans une atmosphère générale d'intrigues, de division, de régionalisme, réclame, en effet, un réexamen, afin qu'à travers l'avalanche de ses chiffres, l'on vise le concret et que l'on s'adapte à la ligne imposée. Ce qui est primordial c'est d'identifier, de la façon la plus précise possible, les problèmes socio-économiques qui se posent à la nation et d'en établir les priorités. Ainsi les problèmes pourront-ils être examinés à la lumière des ressources financières et humaines mobilisables, examen qui conduira concrètement à la conception de projets et à une politique de développement appropriés à résoudre les problèmes ainsi identifiés.

En termes concrets, notre plan directeur doit viser:

- le relèvement du pouvoir d'achat rural;
- la réforme de l'enseignement, afin que celui-ci aboutisse à l'effort de développement socio-économique;
- l'augmentation sensible de la production agricole.

Il doit viser:

- la création d'emplois non agricoles;
- l'amélioration de l'habitat, de la salubrité des villes et une santé nationale saine;
- la mise en place d'un appareil judiciaire et de sécurité efficace.

Il doit chercher:

- toutes les mesures visant la suppression du désœuvrement de notre grande jeunesse;
- et enfin, le partage équitable des biens provenant de nos efforts communs.

Cela ne peut cependant pas servir de prétexte pour l'arrêt des projets en cours ou le retard de ceux dont le financement a été trouvé. Nous voulons dire que dans l'inventaire de nouveaux projets à inscrire, le plan doit être inspiré par nos principes énoncés dans le discours du 1<sup>er</sup> août 1973.

Les projets et les méthodes doivent être adaptés à notre population qui, rappelons-le, est paysanne à 90%.

Camarades, Membres du Comité pour la Paix et l'Unité Nationale,

Monsieur le Président de la Cour Suprême,

Messieurs les Ministres,

Excellences Messieurs les Ambassadeurs,

Messieurs les Chargés d'Affaires,

Messieurs les Représentants des Organismes Internationaux,

Mèsdames, Messieurs, Rwandaises et Rwandais,

C'est là l'ensemble de Nos souhaits que Nous formulons pour l'année nouvelle 1974. Qu'elle soit une année de plus de joie de vivre, de plus de coopération pour une justice internationale, une année de travail et de plus d'engagement. Qu'elle soit une année d'unité dans l'action. Bannissons tout ce qui procède de la haine, de la dispersion, de l'isolement, du gaspillage d'énergie.

L'année 1974, année spéciale pour le travail agricole, nous la souhaitons joyeuse, pleine de bonheur et de paix auxquels nous aspirons tous.

*Kigali, le 29 décembre 1973*